

**TOURNOI RAPIDE INTERNE DU J.E.E.N.  
DIMANCHE 30 JUIN 2024**  
Homologué F.F.E. pour le classement E.L.O. Rapide (N° 63625)



**REGLEMENT INTERIEUR**

**PREAMBULE**

Le club d'échecs du J.E.E.N. organise son tournoi rapide interne le 30 juin 2024. Le tournoi est ouvert aux 50 premiers joueurs inscrits régulièrement licenciés au JEEN et à la FFE pour la saison en cours à la FFE.

**ARTICLE 1 - DEROULEMENT DU TOURNOI.**

- a) 7 Rondes - Cadence Fischer : 8 minutes + 3 s/coup.
- b) Lieu des rencontres : 53 rue Erlanger 75016 PARIS
- c) Accueil des participants: Dimanche 30 juin 2024 à 13 h 00.
- d) Début de la première ronde: 14 h 00
- e) Règles du jeu : Les règles du jeu sont celles adoptées lors du 93ème Congrès de la FIDE en 2022 à Chennai ( Inde ) et entrées en application de 1er janvier 2023. C'est l'annexe A des Echecs Rapide et plus spécifiquement l'article A.5 qui s'applique à l'ensemble de la manifestation.

**ARTICLE 2 - APPARIEMENTS ET CLASSEMENTS.**

- a) Mode: appariements assistés par ordinateur (programme PAPI de M. E. MOURET).
- b) Système : Le système suisse - C04 FIDE  
Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO Rapide estimé dépendant de leur catégorie d'âge:
  - 1399 pour vétérans, seniors+, séniors et juniors,
  - 1199 pour les cadets et minimes,
  - 999 pour les benjamins et pupilles,
  - 799 pour les poussins et les petits poussins.
  - Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée
- c) Classement : d'après le nombre de points de parties obtenu (Gain : 1 point; Nulle : 0,5; Perte : 0). Départages des ex-aequo : le Buchholz tronqué, le Buchholz puis la performance.

**ARTICLE 3 - PRIX.**

En cas d'égalité de points de parties, ils sont attribués au départage.  
La liste détaillée des prix sera affichée avant la cinquième ronde.

**ARTICLE 4 : FORFAITS.**

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante. Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi. Tout forfait non justifié pourra faire l'objet d'une demande de sanction auprès des instances fédérales.

**ARTICLE 5 - DROITS D'INSCRIPTION : 0€.**

**ARTICLE 6 - ARBITRAGE.**

Arbitre principal: M. Alban LAUER Arbitre Fédéral Open I

**ARTICLE 7 - LA PARTIE TERMINEE.**

Après chaque partie, le gagnant (ou le joueur ayant les blancs en cas de partie nulle) vient donner le résultat de la partie à la table des résultats. L'autre joueur remet les pièces en place. Les pendules devront être rapportées à la table de l'arbitre à la dernière ronde.

**ARTICLE 8**

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'ARBITRE PRINCIPAL  
M. Alban LAUER

L'ORGANISATEUR  
M. Marc GATINE